



Communiqué de presse

Paris, le 6 Octobre 2021

VEOLIA ANNONCE LE SUCCÈS DE SON AUGMENTATION DE CAPITAL DE 2,5 MILLIARDS D'EUROS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE SUEZ

L'augmentation de capital de 2,5 milliards d'euros de Veolia marque une étape décisive dans le processus de rapprochement avec SUEZ qui donne naissance au champion mondial de la transformation écologique. Le succès de cette augmentation de capital ainsi que le soutien des actionnaires existants, reflété par le très fort niveau de souscription, confirment la très forte adhésion du marché à l'opération. La clôture de l'offre publique visant les actions SUEZ est attendue d'ici janvier 2022, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de certaines exceptions usuelles.

Résultats de l'augmentation de capital

A l'issue de la période de souscription, qui s'est achevée le 1^{er} octobre 2021, la demande totale s'est élevée à plus de **193 millions d'actions**, soit près de **4,4 milliards d'euros**.

L'opération a été sursouscrite avec un taux de souscription d'environ **175,4 %** :

- **106 245 716** actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ **96,24 %** des actions nouvelles à émettre ;
- la demande à titre réductible a porté sur **87 366 331** actions nouvelles et ne sera en conséquence que partiellement allouée à hauteur de **4 151 080** actions nouvelles¹.

Le montant brut de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (« **l'Augmentation de Capital** ») dont le lancement a été annoncé le 16 septembre 2021, s'élève à 2 506 007 269,20 euros, correspondant à l'émission de 110 396 796 actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 22,70 euros.

¹ Réparties selon un coefficient de 0,01258324 calculé sur le nombre de droits présentés à l'appui des souscriptions à titre irréductible sans qu'il puisse en résulter une attribution de fractions d'action nouvelle et sans que l'attribution puisse être supérieure à la quantité d'actions nouvelles demandées à titre réductible

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX
ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Antoine Frérot, Président – Directeur général de Veolia, a déclaré : « *Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui le succès de notre augmentation de capital de 2,5 milliards d'euros, qui vient compléter le financement de l'acquisition de Suez.*

La très grande majorité de nos actionnaires a choisi de renforcer leur investissement dans Veolia, témoignant ainsi de leur confiance dans nos perspectives de croissance dans des marchés de l'environnement très porteurs, et dans le plein succès du rapprochement avec Suez.

Je tiens à remercier nos actionnaires et l'ensemble de nos parties prenantes pour leur fidélité et leur soutien dans la durée, et particulièrement depuis le lancement de notre projet historique, qui donnera naissance au champion mondial de la transformation écologique. »

Objet de l'Augmentation de Capital

Le produit de l'Augmentation de Capital permettra de financer en partie l'offre publique d'achat des actions SUEZ, pour un montant d'environ 9 milliards d'euros. L'Augmentation de Capital fait partie d'un plan de financement global comprenant également le produit attendu de la cession du nouveau SUEZ² au Consortium constitué de Meridiam, GIP et CDC/CNP Assurances pour une valeur d'entreprise de 10,4 milliards d'euros³. La clôture de l'offre publique visant les actions SUEZ est attendue d'ici janvier 2022, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de certaines exceptions usuelles.

Souscription de l'actionnaire principal

Conformément à son engagement, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui détient directement 4,50% du capital de Veolia, a exercé l'intégralité de ses droits préférentiels de souscription provenant de sa détention directe. Au travers de cette souscription, la CDC confirme son engagement de long terme auprès de Veolia et apporte son soutien à son rapprochement avec SUEZ.

Calendrier de l'Augmentation de Capital

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur Euronext Paris des actions nouvelles sont prévus le 8 octobre 2021. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions effectuées par Veolia ; elles seront, dès leur émission, immédiatement assimilées aux actions existantes de Veolia et seront négociées sur la même ligne de cotation (code ISIN FR0000124141).

L'émission des actions nouvelles a fait l'objet d'un contrat de garantie avec un syndicat bancaire comprenant BofA Securities, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Deutsche Bank Aktiengesellschaft, HSBC Continental Europe et Morgan Stanley Europe SE en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, Barclays Bank PLC, Citigroup Global Markets Inc., Credit Suisse Securities

² Nouveau SUEZ sera constitué des activités de SUEZ dans l'eau municipale et le déchet solide en France, ainsi que des activités de SUEZ notamment dans l'eau et dans les géographies suivantes : Italie (y compris la participation dans Acea), République tchèque, Afrique (y compris la Lydec), Asie Centrale, Inde, Chine, Australie, et les activités monde digitales et environnementales (SES).

³ Dont un éventuel complément de prix de 300 millions d'euros à verser à la fin de l'exercice 2021, qui dépend de l'EBITDA 2021.

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX
ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Europe Ltd, Joh. Berenberg, Gossel & Co. KG, Mizuho International PLC et Natixis en tant
que Teneurs de Livre Associés.

Incidence de l'Augmentation de Capital

A l'issue du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, le capital social de Veolia
s'élèvera à 3 449 899 925 euros et sera composé de 689 979 985 actions ordinaires d'une
valeur nominale de 5 euros chacune.

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation
écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et
déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui
participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia
contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les
renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en
assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de
déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext* : *VIE*) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé
de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe Veolia

Laurent Obadia - Evgeniya Mazalova
Emilie Dupas
Tel.+ 33 (0) 1 85 57 86 25/ 33 33
presse.groupe@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 (0)1 8557 8476 – (0)1 8557 8480
investor-relations@veolia.com

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX
ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

INFORMATIONS IMPORTANTES

*Ce communiqué de presse contient des « **déclarations prospectives** ». Toutes les déclarations autres que les déclarations de données historiques incluses dans le présent communiqué de presse, y compris, sans limitation, celles concernant la situation financière, la stratégie commerciale, les plans et les objectifs de la direction de Veolia Environnement pour les opérations futures, sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de Veolia Environnement, ou les résultats de l'industrie, soient sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou supposés par ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures de Veolia Environnement et l'environnement dans lequel Veolia Environnement évoluera à l'avenir. D'autres facteurs pourraient entraîner des différences importantes dans les résultats, les performances ou les réalisations réelles.*

Le présent communiqué a été préparé par, et sous la seule responsabilité de Veolia Environnement.

*Ni ce communiqué, ni aucune des informations qu'il contient, ne peut être diffusé au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la vente des actions ou des droits préférentiels de souscription de Veolia Environnement (ensembles, les « **Valeurs Mobilières** ») dans certaines juridictions peuvent faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Les personnes qui reçoivent le présent document ou toute information qu'il contient doivent s'informer et se conformer à ces restrictions. Toute violation desdites restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation applicable dans ces juridictions.*

Les informations du présent communiqué sont présentées à titre d'information uniquement et ne prétendent pas être complètes et aucune personne ne pourra se fonder à quelque titre que ce soit sur l'information contenue dans le présent communiqué ou son caractère exact, précis ou complet. Tout achat de Valeurs Mobilières doit être effectué uniquement sur la base des informations contenues dans le Prospectus publié par Veolia Environnement.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de respecter ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « **Règlement Prospectus** »). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les Valeurs Mobilières. L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être*

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX
ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

considérée comme un avis favorable sur les Valeurs Mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

*S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) (chacun étant un « **État Concerné** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des Valeurs Mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Concernés. Par conséquent, les Valeurs Mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États Concernés, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Veolia Environnement d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États Concernés.*

*La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (authorised person) au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des investment professionals répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendée, l'« **Ordonnance** »), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (high net worth companies, unincorporated associations, etc.) de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues sans la publication d'un prospectus au Royaume-Uni ou une dispense de cette publication en vertu du Règlement Prospectus, faisant partie du droit interne du Royaume-Uni en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « **Règlement Prospectus du Royaume-Uni** »). Par conséquent, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e), du Règlement Prospectus du Royaume-Uni.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des Valeurs Mobilières aux États-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux États-Unis et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. Veolia Environnement n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.*

Les Valeurs Mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX
ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Ce communiqué ne peut être publié, transmis, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris leurs territoires et possessions), au Canada en Australie ou au Japon.

Veolia Environnement et ses affiliés déclinent expressément toute obligation ou engagement à mettre à jour ou modifier les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, développement futur ou pour toute autre raison.

*BofA Securities Europe SA, BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank Aktiengesellschaft, HSBC Continental Europe et Morgan Stanley Europe SE (ensemble, les « **Coordinateurs Globaux** ») et Barclays Bank PLC, Citigroup Global Markets Inc., Credit Suisse Securities Europe Ltd, Joh. Berenberg, Gossel & Co. KG, Mizuho International PLC and Natixis (ensemble les « **Teneurs de Livre Associés** » et avec les « **Coordinateurs Globaux** », les « **Etablissements Garants** ») agissent exclusivement pour le compte de Veolia Environnement et aucune autre personne dans le cadre de l'offre de Valeurs Mobilières et ne considéreront aucune autre personne comme leurs clients respectifs et ne peuvent être tenus à l'égard d'un quelconque tiers de fournir la même protection qu'à l'un quelconque de leurs clients ou de fournir des conseils dans le cadre de toute offre d'actions nouvelles, ni être considérés d'avoir fourni des conseils relatifs à l'émission des actions nouvelles, le contenu de ce communiqué ou toute opération, convention ou autre sujet auxquels il est fait référence dans le présent communiqué.*

Dans le cadre de l'offre de Valeurs Mobilières de Veolia Environnement, les Etablissements Garants, ainsi que l'un quelconque de leurs affiliés respectifs, pourraient acquérir des Valeurs Mobilières pour leur propre compte et en cette qualité conserver, acquérir, céder ou proposer de céder pour leur propre compte lesdites Valeurs Mobilières de Veolia Environnement. En conséquence, toute référence dans le Prospectus aux Valeurs Mobilières étant émises, offertes, souscrites, acquises, placées ou autrement traitées doivent être considérées comme comprenant toute émission ou offre ou souscription, acquisition, placement ou transfert, par les Etablissements Garants ou un quelconque de leurs affiliés respectifs en cette capacité. En outre, ils pourraient conclure des conventions de financement (contrats de swaps ou CFD inclus) avec des investisseurs pour les besoins desquels ils pourraient acquérir, détenir ou céder des actions. Ils n'ont pas l'intention de communiquer sur ces investissements ou transactions autrement qu'en conformité avec les éventuelles obligations légales ou réglementaires applicables.

Ni les Etablissements Garants, ni l'un de leurs administrateurs, dirigeants, salariés, conseils ou mandataires respectifs n'acceptent de responsabilité, ou ne donnent de déclaration ou de garantie, expresse ou tacite, concernant le caractère précis ou complet de l'information contenue dans le présent communiqué de presse (ou si une information a été omise du présent communiqué de presse) ou toute autre information relative à Veolia Environnement, ses filiales ou sociétés associées, de manière écrite, orale ou sous une forme visuelle ou électronique, et peu important le mode de transmission ou de mise à disposition ou pour toute perte résultant de l'utilisation du présent communiqué de presse ou de son contenu ou autre.